La soirée du Cercle militaire

Samedi, à 21 h. 30, s'est déroulé dans les vastes salons du *Cercle de l'Industrie*, brillamment illuminés, le bal donné par le Cercle Militaire de Roubaix au bénéfice de la société d'entr'aide *La Légion d'honneur*.

(Photo Mirabelle)

M. JEAN DESRUELLES

Une assistance nombreuse et choisie avait tenu à répondre à l'appel des organisateurs et s'associer à cette œuvre.

MM. René Wibaux, président de la section roubaisienne de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur; les commandants Robyn, président du *Cercle Militaire* et Deldalle, vice-président, ainsi que le capitaine Desruelles, secrétaire général, recevaient leurs très nombreux invités.

L'éclat de cette fête était encore rehaussé par la présence de MM. le général Hossu, commandant la 1re subdivision de région, représentant le général Lacapelle, commandant le 1er Corps d'armée, qui s'était fait excuser pour raison de service; le colonel Leclère, directeur des écoles des officiers de réserve de Roubaix-Tourcoing; Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Louis Toulemonde, président du Tribunal de Commerce; Léon Lierman, député du Nord; Edouard Rousseel, conseiller général du Nord; Eugène Mathon, conseiller du commerce extérieur; Armand Motte; de nombreuses notabilités du commerce et de l'industrie de notre région, ainsi que beaucoup d'officiers de l'armée active et de la réserve de Lille, Roubaix, Tourcoing.

Au son d'un orchestre endiablé, les couples sans cesse renouvelés jusque très tard dans la nuit et tout le monde se montra enchanté de cette délicieuse réunion, qui fut aussi nombreuse que sympathique.

* *

La Commission des fêtes du Cercle remercie les ouvriers qui avaient bien voulu concourir à la décoration des salles et tient pour les croquer toutes, tout prêts à rendre service, ceux qui habitent 33, rue de la Gare, avant [illegible] soir. Après ce délai, elles leur seront remises, les organisateurs étant seules, hélas! [illegible] la taxe [illegible].

A PROPOS DE PERFECTIONNEMENTS AU MÉTIER A TISSER. — Il a été parlé dans ce même journal il y a peu de jours de perfectionnements apportés au métier à tisser: à plusieurs navettes, dont le but était le rappel automatique des cartouches de boîtes.

Un de nos lecteurs [illegible] que ce perfectionnement existait [illegible] depuis 1908. Un brevet fut pris par notre concitoyen M. Jean Delerue, en 1911. Depuis cette date une forte maison anglaise s'industriant de l'idée qui avait été mise à jour par notre concitoyen, a elle-même trouvé un perfectionnement qui a reçu une application heureuse. La Maison A. LEHEMBRE et Cie, à Lapeyre (Ardennes), M. Jean Delerue, a repris l'idée, qu'elle a donné une réalisation pratique qui fonctionne depuis plusieurs années. Elle consiste en un appareil qui se place sur le côté du métier et qui vient agir sur les commandes en cas de rupture de trame, pour remettre le métier au point de façon tout à fait automatique. Nul doute que ce perfectionnement sérieux ne progresse tout pour le tissage des étoffes nécessitant plusieurs boîtes de chaque côté du métier. Il convenait de rappeler en cette circonstance que le problème avait été posé pour la première fois par notre concitoyen M. Jean Delerue, qui en avait imaginé une réalisation en 1908, alors qu'il se trouvait employé dans un tissage d'ameublement de la région.

Le brevet fut pris le 18 février 1911, sous le n° 426.339.

LE RÉSULTAT DE LA TOMBOLA DU GALA DU RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Voici les résultats de la tombola qui fut tirée à l'issue des expériences de M. Edouard Belin au profit des aveugles de guerre:

918	1611	1123	1262	558	1325

Les personnes qui possèdent l'un des billets gagnants sont priées de se présenter au siège du «Radio-Club», Café des Arcades, rue Neuve.

LA «BRASSERIE COOPÉRATIVE UNION SAINT-AMAND» rappelle à ses actionnaires l'assemblée de ce jour à 10 heures, rue Decrème, 60, à Roubaix. La Brasserie ne fournit que des bières de 1re choix et de densité garantie. 9894

UNE EXPOSITION DE PEINTRES DE MARINE

Sous le haut patronage du ministre de la Marine, la Société Nationale des Beaux-Arts de la Mer organise, du 6 au 20 janvier, dans les salons du Grand Hôtel, une exposition de peintres de marine et une rétrospective des XVe et XIXe siècles.

Le capitaine de vaisseau Chenouard, commandant la marine à Dunkerque, a été officiellement désigné par M. le Ministre de la Marine pour présider le vernissage, qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 15 heures.

AUX INDUSTRIELS. — Installé-électricien, se retirant des affaires, cherche place chef électr. ou matériel, même étrang. Ecr. O. D. Journ. 13924

A LA 76e SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Les anciens sous-officiers se sont réunis vendredi à 20 h. sous la présidence de M. Coupin, entouré des membres du Bureau. La parole est donnée au secrétaire qui fait l'appel nominatif puis donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, qui est adopté à l'unanimité.

Le trésorier fait connaître ensuite la situation financière.

Le président donne connaissance de diverses correspondances, notamment celles émanant des délégués qui étaient venus assister à la fête du 16 décembre. Ces derniers remercient le Bureau de la cordialité de leur réception et se déclarent convaincus de la vitalité de la 76e section.

Au sujet de cette fête, M. Coupin a un mot de remerciements envers chaque membre de la commission pour le dévouement apporté à son organisation.

Des élections pour le poste d'administrateur au conseil général à Paris ayant lieu prochainement, M. Léon Rasseneur pose sa candidature.

Après quelques mots sur le projet d'une ducasse à pierrots pour février, le président lance un nouvel appel aux sociétaires et les engage à faire le plus de propagande possible.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola.

FOIE, REINS, VESSIE, Coliques hépatiques et néphrétiques, guérison rapide prouvée par de nombreuses attestations médicales par la poudre de Saint-Aubin (5 fr. 80. Toutes Pharmacies. Roubaix: Phie Benoit, rue de l'Epeule; Tourcoing: Phie Marcelet, rue Carnot. Notice gratuite. 32197

M. LE DOCTEUR BAILLEUL EST NOMMÉ MÉDECIN DU BUREAU DE BIENFAISANCE

Par arrêté préfectoral du 27 décembre 1928, M. le docteur Liévin Bailleul a été nommé médecin du Bureau de Bienfaisance de Roubaix, à partir du 1er janvier 1929, en remplacement de M. le docteur Maure, démissionnaire. Il assurera le service médical dans la section qui était précédemment dévolue à son collègue démissionnaire.

MESSIEURS! chaussez-vous chez **Boucau.** 26304

DISTINCTION LITTÉRAIRE

Si notre cité industrielle manque de poésie, elle compte pourtant quelques poètes et l'un d'eux, M. Georges Créteur, membre de «La Muse de Nadaud» vient de se distinguer au Gala de la Sorbonne, organisé par la Fédération Interalliée des Evadés de Guerre, que présidait M. Antérion, ministre des Pensions. En effet, M. Dorival, de la Comédie-Française a interprété «Le Phénix», poème que notre concitoyen avait composé pour ce gala, sur la demande de la F.I.D.E.G., à l'intention de M. Paul-Louis Richard, président d'honneur de cette union de glorieux défenseurs de notre patrie.

Nous félicitons M. Georges Créteur, ainsi que le groupement littéraire dont il est l'un des plus anciens membres.

LE MOYEN de meubler et décorer son intérieur confortablement et de bon goût, à des prix intéressants, est de s'adresser chez un fabricant qui possède de hautes compétences en matière d'ameublement. **A. De BEYNE,** 197-199, rue Pellart, à Roubaix. **Composition moderne. Reproduction d'ancien.** 322028

AU TIR NATIONAL

En raison de la rigueur de la température, les tirs à longue portée sont suspendus jusqu'à nouvel avis. Les catégories à 50, 20 et 12 mètres demeurent ouvertes.

HALLES CENTRALES. — Pour quelques jours seulement, grande Vente réclame, avec baisse sur toutes les marchandises, à la Boucherie Destoop-Carrette, étal 100-101 (face aux rues Jeanne-d'Arc et Pierre-Motte. Un cadeau utile sera offert à tout acheteur pendant les jours de cette vente-réclame. 32128

MUTUELLE-RETRAITE DE LA FRATERNELLE des COMBATTANTS ROUBAISIENS

Les adhérents sont priés de passer avant le 8 janvier au soir, 43, rue de la Gare, pour payer le premier trimestre de l'année 1929, s'ils ne veulent encourir l'amende prévue aux statuts.

Au sujet de cette Mutuelle Retraite rappelons, ce que nous avons déjà expliqué maintes fois en détail, l'importance qu'il y a pour les Anciens combattants en vue de la loi sur les Assurances sociales, à adhérer à la Caisse autonome nationale de retraite des anciens combattants avant le 1er juillet 1929. On peut souscrire pour n'importe quelle somme. L'important est d'adhérer. Rappelons qu'à ceux-là seulement qui auront adhéré l'Etat ajoutera 25 % aux paiements de 2.50 % sur les salaires prévus par la loi. En basant sur un salaire de 800 fr. par mois, ce n'est une somme de 336 fr. par an qui alimentera le capital constitutif de leur retraite, laquelle sera en proportion des sommes ainsi retenues chaque année sur leurs salaires.

Le Comité invite donc très des membres de la Fraternelle pour venir grossir le nombre des adhérents de la Mutuelle Retraite qui est déjà imposant dans toute la France.

UNE BONNE DIGESTION procure un sommeil paisible. Si vous voulez bien digérer, prenez après le repas du soir, une cuillerée à dessert de «NORODOL». 322059

POUR LES ENFANTS DU FONTENOY

Vendredi soir, en cet lieu au Cinéma Mistinguett, une petite fête de famille au début de laquelle chaque enfant reçut un gâteau.

Après la projection de quelques films très goûtés, on procéda au tirage de vingt avoirs de la Caisse d'épargne de 25 fr. chacun. Les heureux gagnants sont: Van Coppenolle, Hermann, Sclebout, Crassart, Delbar, Hespel, Mervaille, Van Halle, Dutilleul, Durlos, Verhelle, Lagache, Ballot, Akcart, Poliet, Deloze, Lefébure, Ghuzel, Deleroix, Lukczassoffs.

Dès que les formalités administratives de la Caisse d'épargne seront accomplies, les gagnants seront avisés du lieu et l'heure où ils devront effectuer le retrait dudit livret.

Le Comité voulant associer la vieillesse à la jeunesse, adressa immédiatement à l'Hospice de la rue de Blanchemaille, quelques centaines de gâteaux.

AVIS AUX ÉTRANGERS. — Pour vos photos d'identité, allez au 174, rue Decrème. **Photo Verbrugge** (près église Ste-Elisabeth). Rx. Ler. [illegible] rapide. On pose le soir. 324051

LE CONCERT ANNUEL DU CHORAL SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'excellent choral Saint-Jean-Baptiste donnera son concert annuel le mardi 29 janvier, à 20 h. 30, au Central-Cinéma, 33 bis, rue du Vieux-Abreuvoir. Il mettra au programme sous la direction de son chef, M. Léon Agnus, professeur de chant au Conservatoire de Roubaix, «Gallia» de Charles Gounod, avec comme soliste: Mlle Marguerite Pionnet, et à la demande de beaucoup de nouveau «Marie Magdeleine» de Massenet avec comme soliste: Mme Dupin-Vaillant, Mlle Yvonne Farcaque et MM. René Duforez, Emile Poitier. Le Cercle Symphonique Roubaisien prêtera son concours.

La location sera ouverte chez Coppens, rue Neuve, dès le 21 janvier.

EXPOSITION KEES TERLOUW. Galerie Duiardin, Roubaix. — Amateurs d'art: Aujourd'hui dimanche, dernier jour d'exposition de belles toiles de l'artiste. Fermeture 6 h. soir. 31

LES VICTIMES DU FROID

Le froid rigoureux qui, depuis quelques jours s'est abattu sur notre région continue à faire des victimes, surtout parmi les personnes d'un certain âge. Hier, c'était M. Louis Légers, hospitalisé à l'Hospice Barbieux qui s'affaissait rue de Cassel, frappé d'une congestion causée par le froid. Transporté au dispensaire tout proche, le malade, après avoir reçu quelques soins, a été reconduit à l'hospice Barbieux.

«AU BON MARCHÉ», Maison A. BOUCICAUT, PARIS. — Dès maintenant commence cette grande Exposition, unique par le choix incomparable, par la qualité des marchandises qui seront vendues à des prix sensationnels, bien au-dessous des cours. La renommée de cette Exposition s'étend dans le monde entier et fait d'elle l'événement commercial le plus important de l'année, et le plus attendu des maîtresses de maison qui savent toutes que c'est au «BON MARCHÉ» qu'elles trouveront le plus beau linge aux meilleurs prix.

Pour le catalogue et tous renseignements s'adresser à M. Veauvy, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, ou à M. Sagot, 3, Square Jussieu, à Lille. 32192d

Pris en flagrant délit de vol

Un contremaître de l'établissement industriel de M. François Dillies, rue des Filatures, 31, a été surpris samedi vers midi, au moment où elle s'était emparée d'une chemise d'une valeur de 19 fr. qui se trouvait dans le magasin de détail. Cette ouvrière, Mélanie Plateau, épouse Labousse, âgée de 50 ans, demeurant rue de Lorette, maisons Tilbout, S. a été laissée en liberté provisoire après avoir été interrogée par M. Malot, commissaire de police du 3e.

POUR DÉCORER VOTRE INTÉRIEUR, consultez la **Maison L. Parenthou & F. Lierman,** 117, Grande-Rue à Roubaix. Elle exécute par ses propres moyens tous travaux de décoration, transformations, menuiserie, peinture, décors, ameublement, tapis, meubles.

Ses ateliers agrandis, son organisation, lui permettent de réaliser des ensembles dans les conditions les meilleures de prix, de rapidité et de perfection. Devis et maquettes sur demande. 28477

Une plainte pour bris de clôture

Mme Vve Pol, née Célina Callewaert, âgée de 57 ans, ménagère, 41, rue de Rome, a porté plainte à M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, contre son propriétaire, M. Jules Beys, 50 ans, 71, rue des Fossés, qui aurait pénétré chez la plaignante et aurait enlevé deux portes de la cuisine et abattu ensuite un mur du couloir de l'immeuble séparant la chambre à coucher de Mme Callewaert, qui habite au rez-de-chaussée. M. André enquête sur cette affaire.

Brasserie Wattrelosienne, 128, r. de l'Industrie Wattrelos. T. 34.17 Rx. Sa triple, son bock. 921

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL prête des fonds contre garanties aux débitants de boissons travailleurs et honnêtes pour leur permettre l'achat d'immeubles ou de fonds de commerce. Toutes les ristournes restant la propriété des emprunteurs. Intérêt 7 %. S'adr. 17, rue Jean-Roisin, à Lille, tous les jours de 11 h. à midi et de 5 à 7 heures. 30256

Un Roubaisien est arrêté pour fraude à Lille

Samedi matin, un gendarme passant rue des Ponts-de-Comines, remarqua un individu qui offrait aux passants des marchandises dissimulées dans un panier en osier recouvert d'une toile. A la vue du gendarme, l'individu sauta dans un tramway qui partait. Le gendarme monta dans le tramway suivant et réussit à rejoindre place de Tourcoing la voiture où se trouvait l'individu, qu'il fit descendre afin d'examiner le contenu du panier. Celui-ci renfermait 32 paquets de tabac étranger de 250 gr.

L'individu fut arrêté: Rémi Dersèle, 49 ans, garçon boucher à Roubaix, où il habite 81, rue de l'Epeule. Conduit au bureau des contributions indirectes, il déclara avoir acheté sou tabac la veille à un inconnu place de la Liberté à Roubaix. Comme, faute d'argent, il ne pouvait transiger avec la douane, son arrestation a été maintenue et il a été écroué à la maison d'arrêt.

Dersèle a déjà été condamné à six mois de prison pour recel.

EN VERTU D'UN MANDAT D'EXTRADITION. — L'agent de sûreté Bouquet a procédé, samedi, à midi, à l'arrestation d'un Hollandais, Van Kooi Willi, 27 ans, demeurant rue du Fort. Cet individu était réclamé par les autorités de son pays, sous l'inculpation de vol.

LUNETTERIE MODERNE, OPTIQUE. Jos «A L'OPTOMÈTRE», 18bis Gde-Rue, Rx 25518

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR (127e Section). — Aujourd'hui, dimanche, de 10 h. à midi, Café Pandore, 25, rue Pauvrée, réunion mensuelle, adhésions, renseignements, calcul de contrat assurance, paiement de cotisations.

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF PEUGEOT Venant, 90, Grande-Rue, Rx (T. 14.84) 37083

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Le dimanche, de 10 h. à midi, permanence, renseignements et adhésions; le mercredi de 10 à 12 h., même objet. Salle des Fêtes, rue de la Fraternité. [illegible] 1929.

Guêtres cuir toutes teintes chez **Boucau,** 5, r. P.-Motte. 26308

FÉDÉRATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui de 10 h. à midi, permanence de Secrétariat et de Trésorerie au siège, 127, rue de la Gare. La liste de la tombola de Bruxelles ayant eu lieu, on peut consulter la liste des numéros gagnants au siège.

DEBITS, ESTAMINETS, CESSIONS, REPRISES, PRETS, AVANCES. — S'adresser à la Brasserie «Les Débitants Réunis», 145, rue du Luxembourg, à Roubaix. Prêt avec simple intérêt. **Pas de prélèvement sur la ristourne.** 27169

FÉDÉRATION DES BRASSARDS ROUGES. [illegible] permanence [illegible] les jours de 14 h. à 18 h.

FUSILLES DE LA NATION. — M. [illegible] du canton de Roubaix-Nord [illegible] au paiement de [illegible]

MON MOBILIER est créé et décoré par **Paul Leroy.** Ateliers, 4 rue de Lille, Roubaix. 27671

CROIX

ALCAZAR. — Douglas Fairbanks dans «Le Signe de Zoro», «Le Cercle Enchanté». 32134

AU FAMILIA: «Sous le Ciel d'Orient» et «Le gagnant du Derby». 2 grands succès. 139

ENGELURES

Les [illegible] douloureuses, provoquées par les engelures sont guéries calmées par la Pommade du **Docteur TERVI,** qui guérit rapidement cette désagréable et douloureuse infirmité. Le tube: **5.50.** Par poste 5.75 franco. Dépôt: Phie Corbeau, 11, rue de Lannoy, Roubaix, où écrire à **G. Lourdeau,** pharmacien, **Feignies** (Nord). 82

WASQUEHAL

Le suicide du Cartelot

[illegible] la matinée de samedi, la famille de M. Théron, le désespéré qui se suicida vendredi matin, dans une pature du Cartelot, est venu reconnaître le défunt. Les constatations du docteur Roussel confirment qu'il s'agit bien d'une suicide.

M. Théron avait quitté son domicile vendredi matin comme d'habitude, pour se rendre à son travail, mais rien dans son attitude ne laissait présager qu'il allait mettre fin à ses jours.

Malheureux [illegible] d'un naufrage de naissance, avait été blessé par les Allemands, à coups de baïonnette au cours de l'occupation de l'Aisne, et Théron qui souffrait toujours de ses blessures, avait été hospitalisé durant quatre mois à la fin de l'année dernière. Il était sorti de l'hôpital depuis trois semaines. Sa femme est également malade et tient le lit depuis deux mois. Il y a donc tout lieu de croire que c'est au cours d'une crise de neurasthénie aiguë que Théron décida d'attenter à ses jours.

Les funérailles de cette victime de la guerre auront lieu mardi matin, à 8 h., en l'église St-Nicolas. Assemblée à la morgue.

COMMISSION DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Les membres de la commission de la section des A.C. du centre sont instamment priés de [illegible] aujourd'hui dimanche, à 10 h. [illegible]

WATTRELOS

Les opérations de la police en 1928

Voici les principales opérations effectuées par le commissariat de police pendant l'année 1928: En plus du courrier de la Mairie, qui n'est pas inférieur à 5.000 pièces, 6.000 dossiers ou pièces nécessitant une enquête, rapport ou procès-verbaux ont été reçus de la Préfecture, du Parquet ou des Cabinets d'instruction.

Au bureau des étrangers, il a été reçu ou enregistré: 4.564 cartes d'identité, qui ont été délivrées aux intéressés; 425 remises de première demande de carte; ont été établis: 465 dossiers de demandes ont été transmis à la Préfecture; 750 bordereaux de pièces nécessitant réponse», ont été retournés à la Préfecture, après objet rempli.

Au service de la population, il a été enregistré, 559 changements de résidence français; 200 changements de résidence étrangers.

Il a été délivré 173 feuilles d'immatriculation d'étrangers et 4.500 certificats de résidence ont été établis.

Le service de police a dressé 260 procès-verbaux, se répartissant comme suit: Défaut d'éclairage à auto ou vélo, 1; enfant d'affichage des prix de vente, 27; défaut de carte d'identité, 5; circulation en vélo sur les trottoirs, 11; défaut de collier à un chien, 1; mendicité de vieillards, 10; tapage nocturne, 2; stationnement sans nécessité, 3; ivresse publique, 18; embarras de la voie publique, 1; défaut de plaque de contrôle, 1; jeu d'innocents, 1; violences et injures, 32; compter un convoi funèbre, 1; uriner sur la voie publique, 1; construction sans autorisation, 9; divagation d'animaux, 2; mauvaise tenue de registre de logeurs, 2; excès de vitesse, 2; infraction à la fermeture des colombier, 1; défaut de plaque d'identité à vélo, 1; défaut de visa à feuille d'immatriculation, 1.

Il a été procédé d'autre part, à 38 arrestations qui ont été maintenues par M. le Procureur de la République, et qui se répartissent comme suit: Vols, 18; outrages publics à la pudeur, 5; infraction à un arrêté d'expulsion, 6; abus de confiance, 1; excitation de mineurs à la débauche, 4; vagabondage, 1; usurpation de fonction et rébellion, 1; mendicité, 1; contrainte par corps, 1.

En dehors de ces affaires, 72 individus ont été poursuivis pour délits divers, mais laissés en liberté provisoire, en raison de leur justification de domicile certain, mais ont comparu devant le tribunal correctionnel de Lille.

Le poids du pain a donné lieu à un procès-verbal, pour vente au-dessus de la taxe; celui des sacs de charbon, n'a relevé aucune infraction.

M. Brun, commissaire de police, a procédé à 18 prélèvements de lait (chiffre fixé par la Préfecture); cinq de ces prélèvements ont été reconnus mouillés ou écrémés.

LUNETTERIE garantie. Phie Mellin Wes 45549

PHARMACIEN DE GARDE toute le journée d'aujourd'hui dimanche: M. Turlur, 4, rue du Crétinier.

MUTUELLE-RETRAITE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — Les cotisations du premier trimestre 1929 seront perçues aujourd'hui dimanche, de 10 h. à midi, Café Delcroix, 15, Grand'Place.

LANNOY

TOUFFLERS

Dans la Légion d'honneur

M. HENRY DEROUBAIX

dont nous avons eu le plaisir d'annoncer hier la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur

LA SOUSCRIPTION POUR LA FAMILLE BALLEREAU-WAYMEL

Troisième liste

Vandemeulebrouck Octave, remplaçant Lévy, 5 fr.; Cimetière Albert, 30 fr.; Deldique Georges, 50 fr. et vêtements divers; Boudin-Petit, 20 fr.; Léuridan-Dupont, à Lys, 10 fr.; Echevin Suzanne, à Roubaix, 10 francs; Me Lebrun, 15 fr.; Anonyme, 10 fr.; Casqueveaux-Demaline, 5 fr.; J.W., Lannoy, 5 fr.; Joseph Cholle, 10 fr.; Jeu de bac chez Louis Coca, nid de lapins, 157 fr.; Anonyme, 5 fr.; Anonyme, 10 fr.; Vandenberghe-Delphens, 10 fr.; Delplanque-Dupuis-Leu, 5 fr.; Que Ste-Thérèse protège l'Union des jeunes cœurs de Touffiers, 5 fr.; Deux petits lapins frisés, 5 fr.; Sophie et Alphonse, à Roubaix, 20 fr.; Quivy-Bussschaert, 10 fr.; Cailleau-Crayssesse, à Lys, 10 francs; La Chorale de Touffiers, 117 fr.; Delcambre Charles-Louis, 5 fr.; Edouard Soufflure, 20 fr.; Anonyme, 20 fr.; Une ouvrière, 5 fr.; Bourgeois Remy, 5 fr.; Pinart-Lefebvre, 20 fr.; C.M.B., Touffiers, 5 fr.; Desprets-Verzotte, 20 fr.; Rose et Nelly Collecta, Paris (12e), 5 fr.; Rousseel Gustave (Bon Poste), 20 francs; Anonyme, 5 fr.; Deroubaix Juliée, 20 fr.; Laconte Jean-B., 5 fr.; Herbaux Bénoni, 20 fr.; Inconnue à Hem pour une grâce obtenue, 10 fr.; — Total de la présente liste, 711 fr.; listes précédentes, 4.620 francs 70; souscription reçues au «Journal de Roubaix», 619 fr. 50. Total, 5.950 fr. 20.

Fraternelle des Combattants de Lannoy, Lys, Toufflers

Les sociétaires sont convoqués aux funérailles de M. Bailleresu, qui auront lieu le lundi 7 janvier, à 8 h., à Toufflers. Réunion à la maison mortuaire, quartier du Nouveau-Monde, à Toufflers.

LYS

BLESSÉ AU POUCE. — M. François Duchateau, 21 ans, demeurant à Tourcoing, ouvrier à la filature de MM. Bonteme frères, s'est enfoncé l'extrémité d'un crochet dans le pouce gauche en retirant du déchet de laine de son métier. 15 jours de repos.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être remises chez M. Lancels, 21, rue de Lannoy.

HEM

UNE SÉRIE DE PROCÈS. — M. Emile Lombard, 41 ans, demeurant à Roubaix, rue Voltaire, a été cité à quatre procès pour défaut de rétroviseur, défaut de carte grise, pour numéros illisibles et pour défaut de présentation de son laissez-passer.

M. Charles Denry, 22 ans, demeurant à Tourcoing, a été cité pour un procès-verbal pour défaut de rétroviseur et de son avertisseur.

LEERS

CHORALE DES MUTILÉS. — Aujourd'hui à 14 h. répétition générale.

PIGEONS-VOYAGEURS. — Il est rappelé aux propriétaires de pigeons voyageurs, que le délai pour déclaration expire le 15 janvier; ils sont donc invités à faire la déclaration le plus tôt possible à la Mairie.

CHEVAUX. — Les propriétaires de chevaux, juments, ânes, sont invités à en faire la déclaration le plus tôt possible à la Mairie.

ASCQ

AVIS. — La Mairie tient à la disposition des intéressés des formules de déclaration pour l'impôt général sur le revenu et l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, à faire parvenir avant le 1er mars 1929, à M. le Contrôleur des contributions directes, 22, rue des Bouchers, à Lille.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Albert Desplanqs, 17 ans, mécanicien, au service de M. Bécaus-Bonteme, est tombé sur une pointe et s'est percé la face palmaire de la main gauche. Incapacité de travail de dix à quinze jours.

WILLEMS

FORMATION D'UNE SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Une section de la société d'horticulture de l'arrondissement de Valenciennes est en formation dans la commune. La cotisation annuelle est fixée à 5 fr. 50. En échange, la société fournit gratuitement une série de 37 paquets de graines, le service gratuit d'un bulletin trimestriel. Si le nombre des adhérents est suffisant, des conférences seront faites par un professeur d'horticulture. Après 2 ans de présence, les sociétaires peuvent participer au concours des jardins ouvriers. Le droit d'entrée est fixé à 5 fr. Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à M. Delebasse, directeur d'école à Willems.

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE

La statistique établie par le bureau de l'Etat-Civil au cours de l'année 1928 a enregistré 34 naissances, 16 mariages, 28 décès.

ETRANGERS. — Les étrangers habitant la commune, dont la validité de la carte d'identité expire le 31 décembre 1929, sont invités à en demander le renouvellement à la Mairie, avant le 31 mars 1929. Passé cette date, ils seront passibles d'une amende par jour de retard et de poursuites judiciaires.

RECRUTEMENT. — Les jeunes gens habitant la commune, nés du 1er janvier au 30 juin 1909, sont invités à se présenter à la mairie, munis du livret de famille et de leurs parents, dimanche 6 janvier de 10 à 12 h. pour leur inscription sur les tableaux de recrutement. Devront également se présenter les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1907, qui ne sont pas encore inscrits pour la nationalité française.

DISTRIBUTION DE CHARBON. — Une distribution de charbon aux indigents sera faite par les soins du Bureau de Bienfaisance. Les intéressés doivent se présenter à la Mairie, samedi 5 janvier, de 9 à 11 h. du matin pour retirer leur bon.

LA DISPARITION DU BOUCHER DE LOURCHES

L'enquête à laquelle il est procédé, tant par la gendarmerie que par la brigade mobile, afin de retrouver le boucher Hennevin, disparu assez mystérieusement le lundi 17 décembre, jour de marché aux bestiaux de Valenciennes, a permis de rassembler un certain nombre de renseignements intéressants.

M. Mariani, inspecteur de la 2e brigade mobile, s'est rendu à Lourches, où il entendit Mme Hennevin et à Douchy, où demeure un frère de M. Hennevin. On a la quasi certitude que le 17 décembre, le disparu déjeuna dans un restaurant de la rue de Famars. Le 24 décembre, il aurait été aperçu à Cambrai, puis à Valenciennes à plusieurs reprises.

Des témoins l'auraient vu prendre le 29 décembre, place de la Gare, à Valenciennes, l'autobus qui mène à Cambrai. Depuis cette dernière date, on perd la trace du boucher. M. Mariani va s'efforcer de découvrir le mystère, encore impénétrable, de ces huit derniers jours.

La France du Travail à Rome

A l'occasion de l'année jubilaire du Souverain Pontife, et pour célébrer le centenaire de Léon Harmel, fondateur des pèlerinages de la France du travail, des trains spéciaux de pèlerinage seront organisés, dont un au départ de Paris, Dijon, Ambérieu, du 15 au 23 mai, et un autre au départ de Lille, aux mêmes dates.

Il y aura, en outre, un train circulaire au départ de Modane, visitant Gênes, Rome, Assise, Florence, Venise et Milan.

Demander le programme: au Centre catholique, 5, boulevard Montmartre, à Paris (2e); au secrétariat de la France à Rome, 36, boulevard Haussmann, à Paris (9e); à M. Vitse, bureau 9, Palais de la Bourse, à Lille.

Le crime d'Hénin-Liétard

IL NE SEMBLE PAS QUE LE POLONAIS STAZIAK SOIT COUPABLE

Au Parquet de Béthune, M. Dutilleul, juge d'instruction, qui dès son arrivée a procédé à l'interrogatoire de Venceslas Staziak, ne semble pas être absolument convaincu de sa culpabilité.

En effet, il apparaît presque anormal que ce jeune homme ait pu, pour son premier crime, frapper avec tant de sûreté et avec une sauvagerie aussi déconcertante. On se demande même l'intérêt qu'il pouvait avoir, attendu que le soir du drame il demanda 5 francs à sa mère pour aller au cinéma.

Et d'autre part, le jeune Hennot, qui déclare formellement le reconnaître, avait d'abord dit au cours de son premier interrogatoire: «C'est un brun, un peu plus gros que mon père».

Or, «Bonboule» est blond comme les blés.

Il est donc possible que dans les conditions où Hennot a été trappé, un peu à l'improviste et dans un magasin pas trop éclairé, il se soit trompé, d'autant plus qu'il a vécu depuis sous l'empire d'une certaine frayeur.

En tout cas, il est d'ores et déjà permis de dire que cette reconnaissance ne suffira pas à la Justice pour maintenir le jeune Staziak en état d'arrestation. Il faut quelque chose de plus précis.

Néanmoins, signalons que quelques contradictions ont été relevées dans les déclarations faites par Staziak et sa mère sur l'emploi du temps du jeune Polonais durant la journée du crime.

La mère avait, en effet, affirmé que le jeune homme avait fait des courses à bicyclette. Or, Bouboule a déclaré qu'il les avait faites à pied.

De plus, il existe dans la soirée, vers l'heure du crime, une vingtaine de minutes qui ne trouvent pas place dans l'alibi contrôlé du jeune Polonais.

D'autre part, Staziak affirme avoir acheté à ce moment dans un magasin un article qui aux dires de la commerçante n'existerait plus.

Souhaitons que l'instruction fasse toute la lumière sur cette mystérieuse affaire.

LE «MALAKOFF», QUI A FAIT NAUFRAGE EN MÉDITERRANÉE APPARTENAIT AU PORT DE DUNKERQUE

Le «Malakoff», qui a fait naufrage en Méditerranée, appartenait au port de Dunkerque et jaugeait 2.819 tonnes. Commandé par le capitaine G. Caires, son équipage comptait trente-trois hommes. Il effectuait régulièrement le trajet Dunkerque-Tamatave. Il était parti de Dunkerque, avait fait escale au Havre et à Alger, et faisait route sur Marseille, où il devait prendre un chargement à destination de Madagascar.

TOURCOING

AUJOURD'HUI DIMANCHE 6 JANVIER:

Hôtel de Ville: Bureau de l'Etat-Civil, de 9 à 11 h. Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, rue des Orphelines: Secrétariat du Peuple (coopératives, grainetier) et Cabinet de saint-François-Régis (affaires générales).

Bibliothèque Carnot, rue de l'Ouest: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Enseignement Mutuel des Jeunes Filles: de 8 à 11 h.

Polytechnique Commerciale: de 10 à 12 h.

Musée: de 14 à 17 h.

Bibliothèque Populaire: de 14 à 17.

Théâtre Municipal: à 13 h. 30, Le Barbier de Séville; à 20 h. 15, Le Comte de Luxembourg.

Théâtre Concordia: à 16 h. 15, Les Cinq Sens.

Foyer Collectiste: Ferme.

Pharmacies de garde: MM. Martin, 14, rue Carnot, et Dujardin, 6, place des Phalempins.

Dentiste de service: MM. Jurez, 23, rue de la Paix et [illegible], 22, rue du Curé.

A LA CAISSE D'ÉPARGNE

M. Félix Desurmont est nommé président

Au cours de la séance que le Conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne de Tourcoing a tenue le 4 janvier, il a été procédé à l'élection du bureau. Par suite de la démission de M. Georges Lombard, président, le Conseil était appelé à compléter son bureau: le vote, qui eut lieu au scrutin secret, donna les résultats suivants: président, M. Félix Desurmont, ancien industriel; vice-président, M. Liboire-Gruard, négociant; secrétaire, M. Jules Flipo, industriel.

En occupant le fauteuil, le nouveau président prononça l'allocution suivante:

M. Georges Lombard, qui a présidé pendant 19 années avec autant de tact que de compétence, aux destinées de notre Caisse d'épargne, ne s'est pas présenté cette année, pour les raisons que vous connaissez, à nos suffrages: forcés de nous incliner devant cette détermination, nous ne pouvons que le regretter profondément et, en lui conférant l'honorariat de son titre, nous avons voulu non seulement lui témoigner notre sympathie et notre gratitude, mais aussi maintenir les liens qui l'unissent à notre Caisse d'épargne depuis 46 ans.

Notre Conseil s'honorait grandement d'avoir à sa tête cet homme éminent, qui a su, par son esprit d'initiative et son dévouement, faire de notre caisse ce qu'elle est aujourd'hui, l'une des plus importantes de France; aussi, mes efforts tendront à continuer les traditions de ce cher et regretté prédécesseur auquel va ma pensée et mon hommage.

Après avoir passé en revue les chiffres de l'exercice écoulé, M. Félix Desurmont déclara que pour 1928, on peut constater:

1° Une augmentation en capital de 30.032.980 fr. 49;

2° Une augmentation de 1.756 déposants.

L'effort considérable qu'a fait notre Caisse d'Epargne apparaît dans les chiffres indiqués ci-après:

Il était dû aux déposants au 31 décembre 1914	10.759.248 00
Il est dû aux déposants au 31 décembre 1928	171.978.747 00

Ce résultat est la conséquence de l'élévation maximum à 12.000 fr., par livret, et est une preuve éclatante que notre population laborieuse, qui n'a pas perdu la notion de l'